



moûl'info

bulletin municipal d'information

Le mot du Maire



Comme chaque année, j'ai tenu à vous présenter dans ce journal le budget prévisionnel. Un seul mot suffirait pour le qualifier : la rigueur. En effet, compte tenu de la période de crise que nous traversons,

si nous voulons maintenir le rythme actuel de développement de notre ville, nous devons cette année nous serrer la ceinture et nous recentrer sur les missions essentielles de la collectivité communale.

Ce budget prévisionnel nous rappelle aussi qu'une commune est par ailleurs un formidable instrument de redistribution des ressources de façon équitable entre tous les citoyens. D'un côté, elle collecte des impôts chez les contribuables installés sur son territoire ; de l'autre, elle restitue de façon équilibrée les fonds perçus sous forme de services à l'ensemble de ses administrés, à travers ses différentes politiques publiques. Les fonctionnaires communaux sont le "poto mitan" de cette politique de cohésion sociale. Ils bénéficient d'un statut spécifique, avec la garantie de l'emploi, et d'un niveau de rémunération particulièrement appréciable en ces temps de crise. En échange, les citoyens attendent d'eux qu'ils assurent avec rigueur et efficacité les missions de service public qui leur sont dévolues.

Voilà pourquoi, dans ce numéro dédié au budget communal, j'ai tenu à présenter également les hommes et les femmes qui auront la responsabilité de le mettre en oeuvre durant l'année.

Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin



*MENS AGITAT MOLEM :
L'ESPRIT MEUT LA MATIERE

BUDGET COMMUNAL 2009

SUPPLÉMENT

GARDER LE CAP DU DÉVELOPPEMENT MALGRÉ LA CRISE



LETAYE

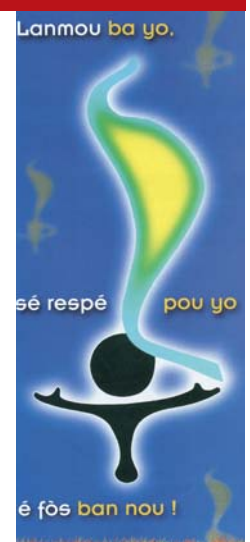


LE BARRAGE QUI A TOUT CHANGÉ

PAGES 6-7

COMMÉMORATION

MAI DES AÏEUX 2009 : PLUSIEURS INNOVATIONS AU PROGRAMME



PAGE 8

DOSSIER



LE PERSONNEL COMMUNAL UN ACTEUR ESSENTIEL POUR LA RÉALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA VILLE

PAGE 2



RÉNOVATION

LA RUE SAINT-JEAN, LES QUARTIERS DE PETITE ANSE ET LE FORT À L'ÉTUDE

Dans le cadre de la redynamisation et de la modernisation de son centre-ville, le Moule a engagé avec l'Etat une opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) dans le périmètre compris entre la rue Saint-Jean, Petite Anse et le Fort. La préparation de cette opération de rénovation lourde a franchi à la fin 2008 une nouvelle étape avec le lancement des études appelées "pré-opérationnelles" qui précèdent le lancement des travaux. Quatre études sont en cours dans ces quartiers :

- une étude pour l'amélioration des réseaux
- une étude des sols
- une étude de milieu
- une étude sur la faisabilité de la mise en place d'une protection du littoral

Pour présenter ces études et faire le point sur le projet de rénovation, la Municipalité a convié les habitants concernés à une réunion d'information qui s'est tenue le 4 décembre dernier.

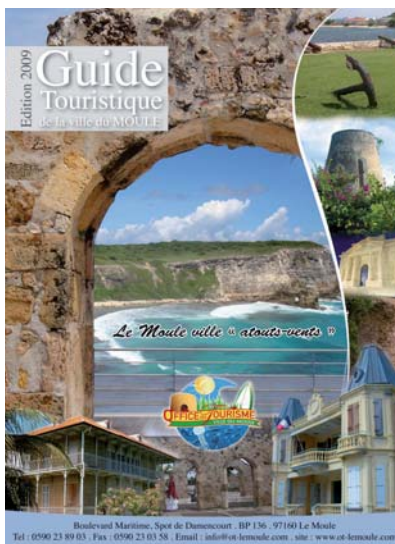
Environnement

DÉPOSEZ VOS "DÉCHETS BLANCS" À LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Caillebaud est désormais en mesure de recevoir vos vieux réfrigérateurs, cuisinières, ordinateurs, machines à laver et, d'une façon générale, tous vos vieux matériels électriques aussi appelés "déchets blancs" ou "déchets d'équipements électriques et électroniques". Un espace a été spécialement aménagé dans la déchetterie pour les stocker avant leur départ en centre de valorisation ou de réemploi. Pour tous vos déchets blancs, ayez donc désormais le bon réflexe. Ne les déposez plus sur la voie publique ou, pire, dans la campagne. La qualité de notre environnement dépend des efforts de chacun d'entre nous. C'est aussi une question de santé publique car ces déchets servent souvent d'abris pour les rats et les moustiques.

TOURISME

UN GUIDE POUR DÉCOUVRIR NOS RICHESSES



réalisées autour des thèmes :

- Le Moule, ville atouts-vents
- Le Moule, le charme de l'authentique
- Le Moule, une porte sur l'océan

Ces trois affiches sont complétées par un guide touristique de la ville qui présente tous les sites remarquables de notre territoire, ses activités sportives et culturelles ainsi que des informations pratiques. Un film de promotion est également en préparation ainsi qu'un mini annuaire qui recensera, notamment, les différents hébergements, les restaurants, les loueurs de voitures et autres prestataires de service, regroupés au sein de l'Office du Tourisme. Ce guide sera réactualisé chaque année.

Pour exploiter au mieux ses atouts et développer une vraie économie touristique, le Moule a décidé de passer à la vitesse supérieure en assurant désormais la promotion de son territoire à l'extérieur de ses frontières, dans les salons et autres manifestations spécialisées. Trois affiches vantant les charmes de notre ville ont été

moul'info

EDUCATION

DE NOUVEAUX JEUX DANS NOS ÉCOLES ET SUR LES PLACES



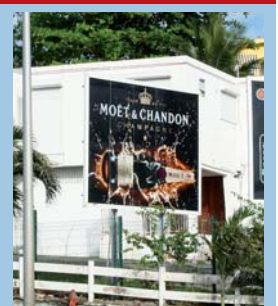
La Ville a décidé de remplacer ou de rénover tous les jeux de plein air installés dans les écoles maternelles et primaires. Ces jeux, qui font la joie des petits... et des plus grands, doivent obéir à des normes très

strictes, notamment en matière de sécurité. Une particularité à noter : la place de la mare de Morel et celle de la gendarmerie ont été dotées d'une tyrolienne qui devrait tout particulièrement plaire aux enfants.

Voies publiques

HALTE AUX PANNEAUX PUBLICITAIRES ILLÉGAUX

La lutte contre la multiplication des panneaux publicitaires illégaux se poursuit sur l'ensemble du territoire du Moule. Rappelons que la pose de panneaux le long des routes est strictement réglementée et que la Ville a décidé d'engager des actions de justice contre les contrevenants.



L'espace d'expression de la minorité du Conseil Municipal

MES CHERS CONCITOYENS



La Guadeloupe vit, depuis quatre mois, une situation sans précédent. S'il convient de saluer l'initiative d'un mouvement qui a révélé nombre de dysfonctionnements, nous devons néanmoins être conscients que celui-ci ne réglera pas tout, que ce soit au plan socio-économique ou politique, et encore moins la « casse » qui s'est opérée au niveau des rapports inter-ethniques.

La grandeur de l'homme ne se mesure pas à la couleur de sa peau, ni à ses origines ethniques mais à son intelligence et son savoir faire. Notre pigmentation, qui pourrait apparaître comme un handicap, est en fait est un « atout majeur » pour la poursuite de notre existence. Nos aïeux nous l'ont léguée comme héritage, en souhaitant que filles et fils la portent fièrement pour faire avancer notre société. Il n'y a rien de pire que de se voir directement ou indirectement méprisé par ceux qui sont plus ignorants que nous, mais qui sont parvenus parce qu'ils avaient de l'entregent. Je pose les questions: Est-ce de notre faute si nos arrières

grands-parents étaient esclaves ? Est-ce de la faute des blancs si leurs parents étaient esclavagistes ? La couleur de leur peau constitue également une partie de leur héritage, qu'ils doivent porter toute leur existence en espérant que le monde sera métissé un jour.

Que de chemin parcouru depuis cette époque où des hommes fiers et pas des moindres ont porté haut nos couleurs ethniques, fraîchement libérés des jougs de l'esclavage. Je veux parler de Gratien Candace, Amédée Fengarol, Hégésippe Légitimus, Rosan Girard, Gerty Archimède, notre frère Aimé Césaire et bien d'autres. Malgré toutes ces éminentes voix, le pouvoir central ne nous a pas intégré dans son fonctionnement et nous pousse encore à quémander quelques subsides dans le but de parvenir à une réelle reconnaissance.

Il nous est proposé de tenir des états-généraux pour parler de l'avenir de la Guadeloupe. C'est le moment de dire comment nous voyons notre île dans les années futures et n'avoir peur de rien si nous croyons en l'ave-

nir de la Guadeloupe. Quelles que soient les avancées ou les décisions, ce ne sera pas là que l'avenir s'imposera à tous. Ce seront évidemment les Guadeloupéens qui décideront le moment venu du choix de notre société. Il faut que nous soyons clairs avec nous-mêmes pour affirmer le plus fort possible ce que nous souhaitons pour notre société. Alors, tous ensemble, retrouvons nos manches et soyons fiers de démontrer que nous pouvons réussir sans heurts, sans racisme et encore moins en pratiquant la xénophobie qui risque de nous conduire à des situations regrettables. Soyons tout simplement, fiers d'être des Guadeloupéens au sens d'aimer la Guadeloupe, de la faire fructifier et de la protéger avec ses enfants en ne pratiquant plus cette politique de dénigrement et de « sous-être ».

Christian Couchy
Conseiller municipal Socialiste

« Quand il y a à manger, les chiens mangent, quand le manger se fait rare la meute s'entre-tue ».

INFO POLITIQUE

Le tribunal administratif de Basse-Terre a déclaré inéligible Mme Germaine Guizone-Lacréole lors du dernier scrutin. Cette décision fait suite à l'examen de son compte de campagne par la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques.

QUALITÉ DE LA VIE

UN NOUVEAU SERVICE POUR UN ENVIRONNEMENT MEILLEUR

Depuis le mois de mars 2009, notre ville compte un nouveau service : la Direction de l'Environnement. Compte tenu de l'importance de ces missions de service public, amenées à se développer encore dans les années à venir, la Municipalité a décidé de les confier à une Direction autonome : la Direction de l'Environnement, installée dans les locaux du Centre Technique Municipal. Cette réorganisation administrative n'a aucune incidence sur la carrière des agents concernés. Par contre, elle devrait se traduire progressivement par une amélioration sensible du service rendu aux administrés mouliens dans les domaines de la collecte des déchets ménagers et la gestion des espaces verts publics.

PATRIMOINE

CONFIEZ À LA VILLE VOS TRÉSORS !

Soucieuse de conserver et de mettre en valeur les témoignages de notre passé, La ville du Moule a mis en place depuis 2005 un Service Patrimoine dont Marius Dielna est le responsable. Ce service assure notamment la collecte de tous les témoignages de notre histoire : photos, objets, etc... Dons, dépôts, prêts, plusieurs formules sont à votre disposition pour vous permettre de confier à la Ville vos trésors ou les objets dont vous souhaitez vous débarrasser mais qui présentent un intérêt patrimonial.



Pour tout contact : Marius Dielna
Centre Culturel Robert Loyson - téléphone : 0590 23 11 91

Ils nous ont quittés entre le 21 janvier et le 20 avril 2009

Janvier

DUCELIER Lazare, Roland
LEMARIER Lézin, Lucien
LEVALOIS Marie, Louise

SIBAN Césarino, Pierre, Paul
TORMIN Etienne
UGOLIN Abel, Choisel
VINCENOT Maria

GILDAS Roger, Nicolas
GOMAS Hilarion, Modéran
HODGE Bruno, Charles
JASIMIAH-SOPHIE Alban, Félix
JOSÉPHINE Colette, Marie, Anne
LAVERDURE Wilem, Raïlez
LENOX Fred, Patrice
LONDINIÈRE Marie, Socrate
MAZANIELLO-CHÉZOL Annick,
ORBEL Placide, Adolphe, René,
PÉTRUS Sophie, Pierrette
PHIRMIS Gérard, Camille
RAGHOUBER Boniface,
Germaine, RIOLLAND Nedeleg,
Meriadec, SANNARCY Ernestine,

Reliques
STURM Berthilie Arlette
TROUDART Albert, Ferdinand

Février

ADONIS Gérard, Nicolas
AGÉLAN Gervillia, Florentine
CLAVIER Anténor, Jacques
GOBALY Placide, Jean, Roger
KANCEL Aristide
MOUTOUSSAMY Yvonne,
PÉTRUS Gisèle
RAMADE Florentin, Dorothé

Mars

BENON Séverin, Irénée
CHAPEL Christine
CAYARCY Irénée, Paule
COLLETIN Clotilde
DAVILA François
FLORÈS Eleuthère, Saturnin
FOUCARD Fernande, Félicie,
FRANÇOIS Suzette, Céline

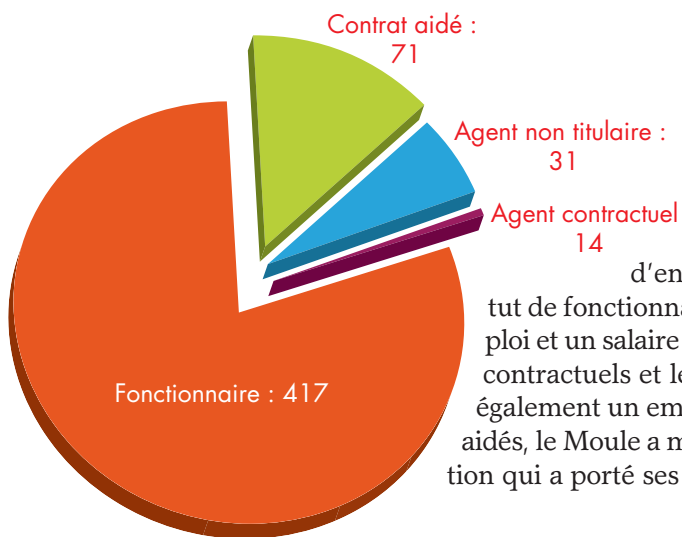
Avril

TURLEPIN Marie Ange
BÉNON Théophila, Julienne
DEMANT Robert, Yvan, Fallières
DESFORGES Marcellin, Samuel
FAUSTA berthe, Zoé
GUICHERON Casimir, Yvette
RANGASSAMY Hildebert,
Auguste, Marcel
TI-JOSEPH Juliana



LE PERSONNEL COMMUNAL UN ACTEUR ESSENTIEL POUR LA RÉALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA VILLE

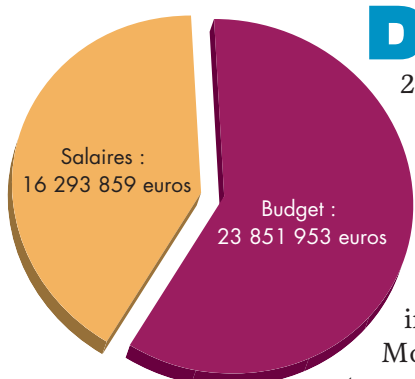
La gestion quotidienne d'une ville comme le Moule nécessite la mobilisation de plusieurs centaines de femmes et d'hommes répartis au sein de services. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs missions ? Comment sont-ils organisés ? Quel est leur statut ? Comment la Ville assure-t-elle la gestion de ce personnel communal ? Autant de questions et bien d'autres que se posent les Mouliens ... à juste titre puisque l'ensemble des salaires versés par le Moule à ses agents représente aujourd'hui près de 775 euros par Mouliens par année (La moyenne nationale, pour une ville telle que le Moule, est de 800 euros). Nous vous proposons donc dans cette édition un dossier entièrement consacré à la politique de gestion des ressources humaines de la Ville.



PRÈS DE 80 % D'AGENTS TITULAIRES

A la fin du mois de mars 2009, la Ville employait 533 agents communaux. 78 % d'entre eux, soit 417 personnes bénéficiaient du statut de fonctionnaire, c'est à dire, notamment, la garantie de l'emploi et un salaire majoré de 40 % de prime de vie chère. Les agents contractuels et les agents non titulaires de droit public occupent également un emploi permanent à la Ville. S'agissant des contrats aidés, le Moule a mis en place une politique d'insertion à leur intention qui a porté ses fruits.

LES SALAIRES DES AGENTS REPRÉSENTENT PLUS DE LA MOITIÉ DU BUDGET COMMUNAL



Il faut rappeler à ce propos que tous les agents de la Ville touchent une prime de vie chère de 40%, soit 530 euros brut minimum. A cela s'ajoutent encore d'autres primes. C'est que l'on appelle

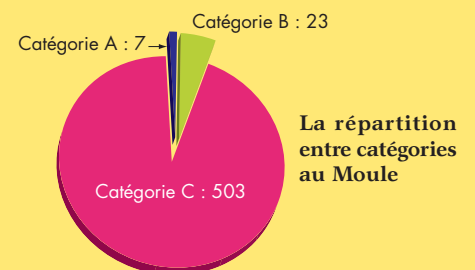
"Le régime indemnitaire des fonctionnaires". Concrètement, un adjoint administratif, simple stagiaire de catégorie C, débute sa carrière au Moule avec un salaire net de 1722,72 euros par mois pour 35 heures de travail hebdomadaire. La moyenne générale des salaires bruts est de 2 509 euros. Soulignons également qu'aucun agent communal titulaire du Moule n'effectue moins de 28 heures de travail hebdomadaire et qu'il n'y a aucun salaire, primes comprises, inférieur à 1,4% du SMIC.

LA MOYENNE DES SALAIRES NETS POUR 35 HEURES

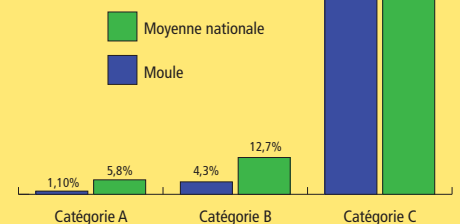
- Catégorie C : 1750 euros**
- Catégorie B : 2196 euros**
- Catégorie A : 3511 euros**

Effectif communal

PAS ASSEZ DE CADRES



La moyenne nationale pour des villes de même importance : 5 fois plus de cadres A !



Les agents de la fonction publique sont classés en trois catégories A, B et C en fonction de leur niveau de compétences et de responsabilité. Les agents de catégorie C travaillent le plus souvent à des postes d'exécution. Ceux des catégories B et A assurent des missions d'encadrement. 93 % des fonctionnaires du Moule appartiennent à la catégorie C. Notre administration communale manque donc de cadres.



UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DES RESSOURCES HUMAINES

En 2004, la Ville s'est dotée d'un Service des Ressources Humaines qui gère désormais l'évolution de la carrière des agents, leur salaire et leur besoin en formation. La création de ce service s'inscrit dans une politique globale de gestion des ressources humaines, mise en oeuvre dès 1989, qui place l'agent communal au coeur de la stratégie de développement du Moule.

39 agents titulaires en 1989...

... 417 agents titulaires en 2009 !

L'un des premiers axes de cette politique a été la titularisation et la formation des agents. Ainsi, en 1989, seuls 39 agents étaient titulaires. Ils sont aujourd'hui 417 ! La Ville consent par ailleurs de gros efforts financiers pour assurer la formation de son personnel.

Ainsi, elle ne se contente pas de respecter ses obligations légales, en partenariat avec le Centre National de Formation du Personnel Territorial, mais elle finance également des formations supplémentaires pour aider ses agents à préparer des concours, examens et accroître leurs performances.

160 agents ont bénéficié d'une formation en 2007

En 2008, son budget formation a atteint 148 753,19 euros auxquels s'ajoutent les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration liés à ces formations.

En 2007, 160 agents communaux ont bénéficié de formations financées par la Ville. Par ces temps de mobilisation contre la vie chère, il faut aussi rappeler que le Moule a été la première commune de Guadeloupe à mettre en place pour son personnel les tickets restaurant. Elle a par ailleurs étendu la prime de vie chère à son personnel non titulaire, allant ainsi au delà de ses obligations légales.

En 2007, elle a procédé au rattrapage des carrières de tous ses policiers municipaux, ce qui leur a permis de recevoir chacun un virement d'environ 10 000 euros. En 2008, la même opération de rattrapage des carrières a été réalisée pour les autres agents du Moule qui se sont partagés près de 500 000 euros virés aux mois de juin puis octobre 2008.

DES ENJEUX FORTS

Le véritable défi d'une gestion performante des ressources humaines au Moule est de doter la Ville d'un personnel communal qui assure un service public de qualité, à la hauteur des attentes de la population mouléenne. Le chantier ouvert en 2004, avec la création du Service des ressources Humaines, ne fait que débuter. Au cours des années à venir, il faudra, notamment :

- renforcer l'encadrement du personnel avec des cadres A et B
- poursuivre l'effort de formation
- améliorer la gestion des carrières pour utiliser au mieux les compétences et les aspirations professionnelles des agents

EMPLOIS AIDÉS : UNE POLITIQUE D'INSERTION EFFICACE

Les contrats aidés ont été créés par les gouvernements successifs pour lutter contre le chômage. Le Moule a mis en place une politique volontariste d'insertion professionnelle au profit de ses emplois aidés. Ainsi, beaucoup d'entre eux ont bénéficié d'une formation professionnelle dans le cadre de chantiers-école. Ils ont participé, par exemple, à la rénovation des quartiers de Bonan, Vassor et Sergent et aux traitements des espaces inoccupés du centre-ville. L'expérience professionnelle acquise dans ces chantiers a permis à la majorité d'entre eux de pouvoir intégrer le service technique dans le cadre de ses recrutements. D'autres agents ont suivi des formations qui leur ont permis de passer avec succès des concours administratifs. Certains ont réussi à des examens pour travailler dans le secteur de la petite enfance (BAFA, CAP). Sur les 141 emplois aidés que comptait le Moule, 85 ont font désormais partie du personnel communal.

Organisation communale

533 AGENTS RÉPARTIS DANS 12 SERVICES

La Direction de la commande publique et de l'aménagement :	15 agents
Le Service Technique :	149 agents
La Direction des Affaires Culturelles :	44 agents
Le Service Financier :	7 agents
La Police Municipale :	22 agents
Le Service Administration Générale :	24 agents
Le Service des Ressources Humaines :	7 agents
Le Service des Affaires scolaires :	209 agents
Le Centre Communal d'Action Sociale :	11 agents
La Régie des sports :	42 personnes
Le Service informatique :	3 agents



LE BARRAGE QUI A TOUT CHANGÉ...

En 1977, le Conseil Général entame à Letaye la construction d'un barrage pour irriguer les terres agricoles du Nord Grande-Terre. L'univers des colons, qui perdent une terre qu'ils cultivaient parfois depuis plusieurs générations, bascule d'un seul coup. Incompréhension, révolte : le combat des colons de Letaye pour retrouver des terres à cultiver durera près de vingt ans. Ils racontent.

SIMON OUJAGIR

"Quand nous avons appris en 1977 qu'on serait chassé de nos terres, nous nous sommes révoltés"



Personne ne nous avait prévenus qu'on allait construire un barrage. Quand nous avons appris en 1977 qu'on serait chassé de nos terres, nous nous sommes révoltés. Où vouliez-vous qu'on aille ? Comment allions-nous nourrir nos enfants ? Personne n'avait de réponse ! Alors, nous avons bloqué les travaux. Nous sommes

montés contre les bulldozers avec nos coutelas. On nous a demandé de laisser au moins la première tranche de travaux se réaliser sinon les subventions du projet allaient repartir et être perdues. On nous a promis de prendre notre problème en considération. Nous avons donc laissé faire la première tranche mais ensuite personne ne s'est occupé de nous. Ils ont proposé des indemnités aux familles. Certaines ont accepté, notamment les personnes âgées dont les enfants étaient grands, mais 23 familles ont dit non, dont la mienne. Lorsqu'une société est arrivée de France avec ses machines pour attaquer la deuxième tranche, nous nous sommes opposés de nouveau. Nous avons mobilisé le maire et le conseiller général. Nous sommes allés voir un syndicaliste de l'usine Gardel, M. Mornal de l'U.T.G, pour qu'il nous aide. Un protocole d'accord a été signé avec les autorités. On nous payait chaque année les récoltes que nous ne pouvions plus faire aussi longtemps qu'on ne nous avait pas trouvé de nouvelles terres. Cette situation a duré quatre ans ! Tout autour du barrage, il restait des terrains réquisitionnés mais inutilisés. Nous avons obtenu avec force lutte qu'on nous les vendent pour pouvoir travailler. 23 familles ont obtenu chacune environ 70 ares de terre. On était loin du compte. Le barrage avait occupé près de 35 hectares. Le Conseil Général nous a alors vendu des terres dans la section de Caillebot, environ 2 hectares par personne aux alentours de 1999. Nous avons enfin pu travailler.

JOSEPH ET LÉONNE TOULOUCANON



"Les autorités ont dû céder finalement parce que nous avons obtenu un protocole d'accord signé devant notaire."

Mon père était déjà colon avant moi à Letaye. Ce sont les colons qui ont mis Letaye en valeur. Avant il n'y avait que des bois. Les colons ont déboisé à la main puis planté des cannes. Cela a été un travail très très dur mais nous avons réussi. Et un jour est arrivé le barrage. Il y avait à l'emplacement du barrage, une ravine qu'on appelait "an coulé la" qui allait jusqu'à Gardel. Ils ont fait des recherches pour y faire un barrage et ils ont négocié avec l'usine pour acheter la terre. Ensuite seulement, on nous a informés qu'ils prenaient la terre pour faire un barrage pour l'eau. Nous ne pouvions rien dire. Ce n'était pas notre terrain. Ils nous ont indemnisés nos récoltes et nos arbres fruitiers. Quand on a fini par nous proposer des terres à Caillebot, nous avons accepté mais cela nous a causé bien des problèmes car ces terres étaient très loin de nos maisons. Nous n'avions pas de

voitures. En plus, ils ont voulu d'abord nous louer la terre. Nous avons refusé. Ensuite, ils ont accepté de nous signer des promesses de vente mais tout cela a traîné. Longtemps, très longtemps ! C'était un combat difficile et surtout très long. Nous sommes montés à Basse-Terre à plus de vingt je ne sais pas combien de fois. Il y avait beaucoup de jeunes parmi nous, qui occupaient les terres cultivées par leurs parents. Les autorités ont dû céder finalement parce que nous avons obtenu un protocole d'accord signé devant notaire qui disait clairement qu'on nous avait promis de nous vendre des terrains pour remplacer ceux que nous avions perdu. Vendre, pas louer ! Eux, ils voulaient nous louer de la terre après avoir pris celles de Letaye. Nous avons dû nous battre pendant plusieurs années. Maintenant, nous avons nos actes de propriété en bonne et due forme.

LILIANE ARMOUGON

“Ce matin là, j’ai pleuré de rage puis j’ai ramassé des pierres pour aller attaquer ceux qui m’avaient fait ça.”

La construction du barrage a été une période très douloureuse pour nous parce que nous avons perdu nos terres. Comme elles ne nous appartenaient pas, on ne pouvait pas les empêcher de les prendre mais cela nous a fait très mal. Je me souviens en particulier d’une journée terrible. Un matin, je suis allée planter des melons et des patates. Ce jour là, j’ai travaillé dur. J’ai nettoyé soigneusement le terrain puis j’ai planté. Le résultat était beau. A la fin de la matinée, j’étais épuisée mais fière de mon travail. Les ouvriers qui travaillaient à la construction du barrage n’étaient pas loin. Ils m’ont vue planter mais ils ne m’ont rien dit. Le lendemain, lorsque je suis retournée pour continuer à planter, mon jardin de la veille avait été totalement détruit. Un bulldozer avait enlevé toute la terre. Ce matin là, j’ai pleuré. Beaucoup pleuré. J’ai pleuré de rage puis j’ai ramassé des pierres pour aller attaquer ceux qui m’avaient çà. Les ouvriers m’ont dit : “Madame, ce



n’est pas de notre faute. on nous à donné l’ordre de le faire. Cela nous a fait de la peine car nous vous avons vu travailler le matin. Nous n’avions pas le choix”. Ils m’ont vue faire. Ils auraient pu me dire : “Madame, ce n’est pas la peine de planter là car on va enlever la terre cette après-midi”. Ils n’ont rien dit. Une autre fois, ils ont tracé une route au beau milieu dans mon champ. Ils auraient pu attendre la fin de la récolte. La SODEG nous disait à chaque fois : “On va vous dédommager”. En fait, on nous remboursait beaucoup moins que ce

que l’on perdait. J’avais aussi un parc à cochon avec une truie et 12 petits cochons. Un jour en allant travailler dans mon champs, je vois sur le chemin tous mes cochons en liberté. Je croyais qu’il y avait un trou dans le parc. En réalité, les ouvriers avaient entièrement détruit mon parc avec un bulldozer. Je suis allée me plaindre et, comme toujours, on m’a répondu : “on a reçu l’ordre de passer le bulldozer”. Ils m’ont donné douze feuilles de tôle pour refaire un parc. J’ai refait un parc ailleurs mais là encore, un beau

jour, ils l’ont détruit pour faire passer des tuyaux et cette fois j’ai tout perdu car ils ne m’ont donné ni argent ni feuille de tôle. Parfois, quand nous étions à bout, nous prenions des bâtons et des pierres pour nous battre contre eux. Mais que pouvaient des pierres et des bâtons contre des bulldozers sur des terrains qui ne nous appartenaient pas ! A force de combats, et grâce à la présidente du Conseil Général de l’époque, nous avons fini par obtenir les terres qui restaient autour du barrage après sa construction. Ces terrains, en hauteur, étaient beaucoup moins riches que la terre que nous avions perdue. Les surfaces étaient aussi toute petites. Heureusement, il y avait l’eau du barrage. Alors j’ai pu planter des bananes, des patates, des tomates, des aubergines, des cives, des persils, des poivrons, du piment végétal, des concombres... Je récoltais des tonnes de légumes et les revendeurs venaient s’approvisionner directement dans le champs. Toute la famille était mobilisée quand il n’y avait pas école. Il n’y avait ni dimanches, ni vacances, ni fêtes ! Mais cela rapportait bien. C’est là que j’ai compris l’importance du barrage.

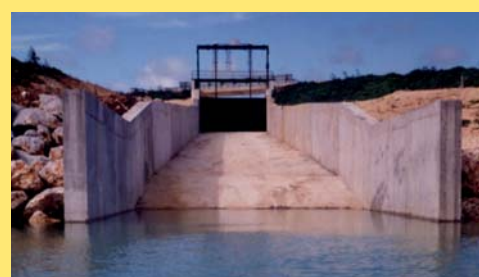
ROBERT-GUY KANDASSAMY

“Personne ne s’est demandé ce que nous allons devenir. Tout à coup on a vu des gens en train de planter des petits piquets”

On ne nous avait rien dit. Tout à coup on a vu des gens en train de planter des petits piquets un peu partout et on a appris qu’on allait perdre notre colonage. Tout a commencé comme ça. Nous nous sommes battus. Nous sommes montés à Basse-Terre souvent et en nombre avant d’avoir satisfaction. Un politique nous faisait une promesse, puis il était remplacé par un autre qui disait autre chose et ainsi de suite. Un jour, un huissier est venu me voir pour m’indemniser pour les pertes de récoltes dues au barrage. Je l’ai chassé de chez moi. On se connaissait bien puisqu’on avait été à l’école ensemble. Alors, après, on s’est revu. On a discuté et j’ai fini par accepter. Ensuite, beaucoup d’années plus tard, on nous a proposé des terres en remplacement à Caillebot. Pour nous ça n’a pas été simple. Caillebot était loin. Ceux qui pouvaient ont acheté une mobylette pour attacher leurs boeufs. Des gens mettaient aussi des animaux dans nos cannes pour les saccager. Il y avait des squatters sur les terrains qui ne voulaient pas partir. Ils arrachaient les bornes. C’était toute une histoire ! Caillebot n’était pas irrigué non plus. Certains n’ont eu l’eau que l’année dernière. On ne pouvait y mettre que de la canne ou des boeufs. Enfin, on a fait comme on a pu. On n’avait pas le choix.



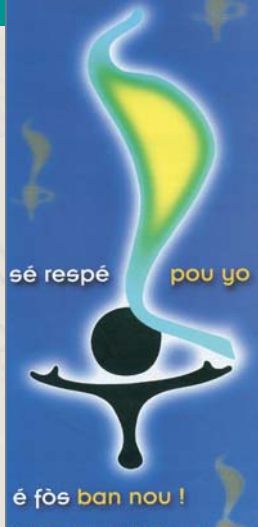
DEMAIN : LE BARRAGE, UN ATOUT POUR L’EMPLOI A LETAYE GRÂCE AUX LOISIRS NAUTIQUES ?



Après avoir permis un développement important des cultures maraîchères qui a assuré la prospérité de la section, le barrage sera peut-être demain un source de revenus supplémentaires pour les habitants de Letaye, et notamment les jeunes grâce au développement

d’activités de loisirs. Le barrage de Letaye est en effet un magnifique plan d’eau serti dans un écrin de verdure sur lequel pourraient être organisées des activités nautiques telles que la baignade, le pédalo, le canoë-kayak, soutenues par de la petite restauration et des gîtes. Une réflexion sera engagée en ce sens avec la population et les techniciens compétents.





MAI DES AÏEUX 2009 : LE PROGRAMME

Compte tenu de la place particulière qu'elle occupe dans la période esclavagiste en Guadeloupe, et du patrimoine qu'elle a conservé ou recueilli sur cette époque tragique, Le Moule entend jouer un rôle fondamental dans le devoir de témoignage et de mémoire sur l'esclavage à travers sa manifestation désormais traditionnelle : "Le Mai des Aïeux". Cette année encore, notre ville rendra donc hommage à ses aïeux esclaves et réfléchira sur cette période douloureuse de son histoire.

centre culturel Robert Loyson

21 mai à 18h30 : Débat à la bibliothèque multimédia sur le thème : "Le Code Noir et nous" animé par Julien Méron, juriste et politologue ainsi que Claude Hoton, historien

22 mai : "La nuit de la Mémoire", soirée cinématographique au centre culturel Robert Loyson avec la projection de deux films :

- "Amistad", un film de Steven Spielberg inspiré de faits authentiques. En 1839,

12-13 mai : présentation de la pièce "La route de l'espoir, la Terre un seul pays" par la troupe Pawe Twawaye Istowik au

«La Amistad», navire espagnol transportant des esclaves africains est pris dans une violente tempête. Une cinquantaine de prisonniers réussissent à se libérer de leurs chaînes et se retournent contre l'équipage.

- "Quilombo" réalisé par Carlos Diegues. En 1650, au Brésil des esclaves noirs africains se rebellent et s'enfuient dans les montagnes où se sont créées des communautés noires appelées Quilombo. Leur chef fonde la nation des anciens esclaves en la dotant d'une économie prospère et d'une vraie structure étatique.

24 mai : Cérémonie sacrée au cimetière d'esclaves de Sainte-Marguerite. Rendez-vous à 6h45 au Musée Edgard Clerc pour une marche jusqu'au cimetière. 9h cérémonie sacrée.

LANMOU BAYO :

2009, ANNÉE DE TRANSITION ET DE RENFORCEMENT

L'association Lanmou Bayo, qui organise depuis 2005 avec la Ville du Moule "Le Mai des Aïeux" en hommage à nos ancêtre esclaves, travaille actuellement à la mise en place d'un vrai projet mémoriel sur l'esclavage autour de cinq axes :

- la création d'une Université de l'Histoire et des Savoirs Populaires
- la mise en place d'un travail de généalogie : lyannaj avec nos parents esclaves
- la création d'un groupe de parole sur l'esclavage
- la valorisation du cimetière d'esclaves de Sainte-Marguerite, l'un des trois seuls cimetières d'esclaves étudiés dans le Monde
- l'organisation annuelle du Mai des Aïeux

La charte de l'Anmou ba yo

Parce qu'ils ont vécu le martyre de l'esclavage,
Parce qu'on leur a refusé leur identité et leur dignité d'Hommes et de Femmes,
Parce qu'on les a construits dans la division et le mépris d'eux-mêmes,
Parce qu'ils sont morts souvent sans sépulture et sans rite,
Parce que leurs âmes sans considérations, errent sans repos,
Parce qu'ils sont tombés dans le gouffre de l'oubli,

Lanmou ba yo !

Parce qu'au cœur de l'enfer esclavagiste, ils ont fait briller la flamme de la résistance et de la liberté,
Parce qu'ils ont inventé les rites et les cadences de nos vies
Parce que de leurs plaintes ils ont fait nos mélodies,
Parce que tout simplement ils ont su aimer,
Parce que nous leur devons l'existence.

Respè pou yo !

Désormais,

Nous arrières petits-fils et filles d'esclaves, avons décidé :
de réhabiliter la mémoire de nos parents esclaves,
de les inscrire dans notre parenté,
d'affirmer pleinement leur dignité,
de leur rendre un hommage sacré :

Fos ban nou !

Adresses utiles

Mairie
Rue Joffre - 97160 Le Moule
0590 23 09 09

Cabinet du maire
Boulevard Ciceron : 0590 23 18 01
Cabinet-du-maire@mairie-lemoule.fr

Etat civil
Mairie : 0590 23 09 00
Etat-civil@mairie-lemoule.fr

Caisse des écoles
Annexe de la mairie
Rue Achille René Boisneuf :
0590 23 09 08

Direction culturelle et patrimoine
Boulevard Rougé : 0590 23 11 91
mediatheque@mairie-lemoule.fr

Bibliothèque multimédia
Rue Saint-Jean : 0590 23 09 30

Régie municipale des sports et loisirs

Centre d'hébergement
L'Autre Bord : 0590 22 44 40
Sport.moule@wanadoo.fr

Office de Tourisme
Damencourt : 0590 23 89 03
info@ot-lemoule.com

Centre communal d'action sociale
Boulevard Ciceron : 0590 23 19 56
Ketty.roma@mairie-lemoute.fr

Services techniques
11, Boulevard du Général de Gaulle
0590 23 78 12
Service-technique@mairie-lemoule.fr

Police
Lemerrier : 0590 23 50 19

Budget 2009 : Informations légales

Voici quelques données supplémentaires qui permettent une analyse plus pointue du budget communal, notamment à partir de ratios.

Information financières- ratios Valeur

Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 138,80
Produit des impositions directes/population	315,54
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 213,31
Dépenses d'équipement brut/population	503,54
Encours de dette/population	654
DGF/population	285,90
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	66,26%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,78
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	98,98%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	41,5%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,54%